



## Droit de garde à partager avec mon ex amie.

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Mon ex amie s'est séparée de moi depuis quelques mois. nous avons eu une fille qui a 4ans. elle est partie a 80km de chez moi avec notre fille pour aller vivre avec une femme dans un appartement en ville. Financierement elle ne travaille que 26 heures payés au smig et sa copine ne travaille apparament pas ou peu. j'ai réussi a conservé la maison familiale a la campagne et je suis propriétaire actuellement. maintenant j'ai rencontré une femme avec laquelle tout se passe bien. nous travaillons tous les 2 et gagnons bien notre vie.

Pensez vous que je puisse obtenir la garde (nous avons fait un accord amiable mais il n'est pas respecté) de ma fille car je pense que vivre avec 2 femmes n'est pas très bon au developpement de l'enfant? ici notre fille avait tous ses reperes , copines , de l'espaces pour jouer , sa famille. N'y a t'il pas un risque que ma fille devienne lesbienne en vivant avec eux.

merci.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Pensez vous que je puisse obtenir la garde (nous avons fait un accord amiable mais il n'est pas respecté) de ma fille car je pense que vivre avec 2 femmes n'est pas très bon au developpement de l'enfant? ici notre fille avait tous ses reperes , copines , de l'espaces pour jouer , sa famille.

Je ne peux préjuger de la décision du juge mais vous pouvez tout à fait le saisir pour demander la garde de votre fille. Ceci étant je ne pense pas que cela soit une bonne idée d'appuyer sur le fait que vous êtes contre le mode de vie de sa mère. Expliquez plutôt les avantages que vous pouvez offrir à votre fille comme vous le précisez ses copines, ses repères, votre situation stable.

N'y a t'il pas un risque que ma fille devienne lesbienne en vivant avec eux.

Non je vous rassure. L'homosexualité n'est pas un comportement sexuel que l'on adopte par imitation.

De nombreux couples homosexuels élèvent des enfants et ceux ci ne sont pas homosexuels. Et à l'inverse un couple hétéro peut tout à fait avoir un enfant homo.

Cordialement